



Rapport annuel d'activités
1999-2000

S o m m a i r e

Texte de l'allocution du président prononcée à l'assemblée générale annuelle du 10 décembre 2000	2
Présentation du rapport d'activités 1999-2000 par la directrice générale	5
Vie associative	
Le membership en 1999-2000	10
Assemblée générale 1999 et ateliers de concertation	10
Le conseil d'administration	11
Le comité exécutif	11
Le comité de la Commission de la culture	11
L'équipe	11
Représentation / concertation	
L'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre	12
Le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)	13
La Commission de la culture	13
Le Conseil québécois des ressources humaines (CQRHC)	14
Le Comité consultatif régional Arts et Culture de Montréal (CCR)	14
La Table de concertation Arts/Éducation	15
La Coalition pour une réelle éducation artistique (CRÉA)	15
Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	16
Le Conseil des Arts du Canada (CAC)	16
Le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM)	16
Promotion / diffusion	
La Danse sur les routes du Québec	17
Parcours Danse	17
Rêve de danse	18
Publications	18
Forum de formation des agents de développement de public	18
L'atelier <i>Révéler la danse à un nouveau public</i> à Login Danc/se	19
Préparation de la Phase II	19
Le comité de stratégie	19
Promotion / communications	
Projet Visibilité	20
La Journée internationale de la danse à Montréal	20
La Journée internationale de la danse à Québec	21
Publications	22
Développement des ressources humaines	
Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes	24
Projets de perfectionnement financés par Emploi-Québec	25
Bilan financier	26
Annexe : Tableau des adhésions depuis 1994	27

**Texte de l'allocution du président
prononcée à l'assemblée générale annuelle du 10 décembre 2000**



Chèr(e)s ami(e)s membres du RQD,

Je suis très heureux de vous voir réunis ici aujourd'hui. Comme nous vous le disions en vous conviant à cette journée, il s'agit de l'une des rencontres les plus importantes de l'histoire du Regroupement. Pourquoi? Parce qu'il s'en est passé des choses depuis notre dernière assemblée générale annuelle, de grandes choses qui se résument en trois temps :

- la mobilisation du RQD au sein du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) ;
- la présentation du RQD à la Commission de la Culture du Gouvernement du Québec ;
- tout le travail entourant la réalisation du Plan stratégique de développement 2001-2004 et les nouveaux règlements généraux qui font l'objet de nos ateliers aujourd'hui.

Vous le savez bien, le RQD a été de plus en plus présent et actif au cœur de la vie culturelle et sociale du Québec ces dernières années. Il a désormais une voix plus forte pour défendre les intérêts de la discipline, une voix reconnue, sollicitée et entendue. Aide-toi et le ciel t'aidera... c'est bien ce qu'il a fait avec de plus en plus de vigueur dans le respect du mandat qu'il s'est donné depuis le début. Ce positionnement sur la carte culturelle du Québec est nouveau, crucial et véritablement porteur d'espoir et de résultats concrets pour l'avancement de la danse au Québec. Il est dû en particulier au travail acharné de notre directrice générale, Françoise Bonnin, au dévouement de mes collègues membres du conseil d'administration, au personnel permanent du RQD et à tous ceux qui ont participé cette année à des rencontres de travail, que ce soit pour la *Journée internationale de la danse*, le Programme de remboursement des classes ou un autre dossier. Je remercie aussi spécialement monsieur Normand Dulude, président du Groupe DBSF, qui a travaillé avec nous au Plan de développement stratégique du Regroupement ; et monsieur Richard Messier, président de La Boîte de Comm., notre stratège du Mouvement pour les arts et les lettres ; ces personnes nous accompagnent avec professionnalisme et compétence.

Je vous rappelle ces paroles encore très actuelles de Jean-Pierre Perreault qui disait ceci à la création du Regroupement en 1984 :

« La création du Regroupement des professionnels de la danse du Québec est une étape cruciale sur la voie d'un développement vigoureux de la danse professionnelle chez nous; elle fournit un instrument essentiel qui permettra d'améliorer les conditions d'exercice de notre profession et de mettre en valeur les ressources existantes, tant humaines que matérielles. La mise en commun de nos énergies nous permettra de nous assumer en tant que milieu et de contrôler de façon éclairée notre destinée plutôt que de la subir. »

La mise en commun de nos énergies... c'est bien ce qui s'est passé d'exceptionnel cette année avec le Mouvement pour les arts et les lettres et la Commission de la culture du Gouvernement du Québec. Une telle mobilisation des forces vives du milieu des arts et des lettres au Québec ne s'était pas vue depuis la lutte pour le 1% du budget provincial alloué à la culture au début des années 80. À travers les difficultés et les absurdités que nous vivons quotidiennement dans l'exercice de notre profession, il vous arrive peut-être de perdre de vue les fruits du M.A.L. et de la Commission, récoltés en 1999-2000. Il me fait plaisir de vous les rappeler :

- La campagne du M.A.L a convaincu le gouvernement du Québec, lors du dépôt du dernier budget, de fournir un apport financier non-récurrent de 12 millions \$ au CALQ et de 8 millions \$ au Fonds de consolidation et de stabilisation des arts et de la culture du Québec.

- Les membres de la Commission de la culture se sont clairement exprimés dans leur rapport final en faveur des recommandations faites par les milieux artistiques, qui sont par ailleurs en parfaite concordance avec la Politique culturelle du Québec. Son président, Monsieur Mathias Rioux rappelait récemment à la ministre Agnès Maltais qu'elle devra donner suite rapidement et concrètement à ce travail. Je vous en rappelle brièvement les faits saillants :

- l'augmentation substantielle et de façon récurrente du budget du CALQ. Les membres de la Commission insistent sur l'importance que " cet organisme, voué principalement au soutien à la création, dispose des moyens à la mesure des importantes responsabilités qui lui ont été confiées " .

- un appel à la cohérence de l'action gouvernementale en matière culturelle en affirmant clairement : " Nous tenons à préciser que nous n'encourageons l'établissement d'aucune nouvelle structure et que nous déplorons la présente tendance à multiplier les lieux de soutien " . Cette prise de position vient appuyer la lutte des milieux culturels pour la défense de l'indépendance du CALQ et la non-politisation du financement des arts au Québec. À cet effet, ils incluent une recommandation concernant l'application du principe de guichet de base et une autre concernant la simplification des procédures et des formulaires de demandes d'aide financière.

- Ces actions de mobilisation et de revendication ont également contribué à un changement au niveau des perceptions. Nos dirigeants politiques ne sont pas habitués de voir les artistes revendiquer de la sorte, avec des stratégies de lobbying similaires à celles employées par d'autres corps professionnels. Il faudra qu'ils s'y habituent car, comme nous leur avons bien dit, il y a péril en la demeure.

- Cela nous dit aussi à tous qu'il est faux de penser que nous n'avons pas de pouvoir sur notre devenir.

Dans tout ce travail, si vous me permettez une charmante métaphore, c'est à mes yeux comme si le RQD agissait sur un nuage, très souvent orageux avouons-le, pour tenter de faire tomber la pluie, c'est à dire des moyens et des programmes financiers bien adaptés à notre réalité, des alliances (culture-éducation et culture-emploi par exemple), des occasions de visibilité, de reconnaissance, etc. Et il en pleut des programmes de financement! C'est le déluge! Quelle sensation étrange... Vous vous sentez tout à la fois submergés et dans une zone de sécheresse.

Rappelons-nous encore l'essence de ce que Jean-Pierre Perreault nous disait en 1984 : le Regroupement est un instrument essentiel. Il faut nous en souvenir et savoir utiliser cet outil qui opère par le haut, par le politique, là où les choses se décident pour ou contre notre art et se financent pour ou en dépit de la danse. C'est pourquoi l'engagement du RQD au sein du M.A.L. se poursuit cette année. Sa stratégie s'appuiera encore davantage sur le contenu de la Politique culturelle du Québec, lancée en grande pompe en décembre 1992 et qui n'a pas livré ses promesses avec les résultats que l'on sait.

Nous subissons tous actuellement les effets néfastes d'une décroissance et d'un désengagement qui se trouvent combinés à la multiplication des programmes de financement à laquelle nous participons malheureusement par nécessité. Cela mine nos énergies et va totalement à l'encontre de la Politique culturelle du Québec. Plus que jamais, le M.A.L. va le rappeler à notre gouvernement et le RQD est l'instrument, en danse, avec lequel nous pouvons nous mobiliser, résister et nous battre plutôt que de subir cet état de fait. Sa raison même d'exister est d'exercer activement ce contrôle sur notre destiné.

Pour poursuivre dans l'esprit de ma métaphore de tout à l'heure, vous constaterez l'ampleur de la tâche à laquelle le RQD se consacre. Il s'agit non seulement de contrôler la quantité et la qualité de l'eau mais aussi de faire beaucoup de vapeur afin qu'il pleuve régulièrement, avec récurrence!

Pour en arriver là, le conseil d'administration du Regroupement et sa direction générale ont dû réaliser un important travail de planification stratégique, auquel les membres ont participé lors de la dernière assemblée. Ce travail se concrétise cette année dans le Plan de développement 2001-2004, approuvé par le conseil d'administration. Sans cet outil, un organisme comme le RQD qui subit les pressions de tous les secteurs d'activités de notre milieu, s'éparpille, s'égare, s'épuise et peut même se perdre ; ce qui l'empêcherait de travailler efficacement et dans une perspective globale à l'avancement de la danse au Québec.

Doté de ce plan de développement stratégique, je suis confiant que les trois prochaines années se dérouleront de façon saine et stimulante pour la direction, le conseil d'administration et l'équipe du RQD, et qu'elles conduiront à des résultats palpables et fructueux pour nos membres et ultimement pour l'ensemble de notre discipline. Il nous appartient à tous de participer à ce travail du RQD et de saisir les opportunités et les retombées qu'il génère et qui nous permettent de mettre en action nos propres outils, nos projets de créations, nos compagnies, nos écoles, nos organismes de services, nos lieux de diffusion et de nos événements. Il nous appartient aussi à tous de maintenir une grande force de concertation et de mobilisation au sein de notre milieu et avec les autres disciplines. C'est le premier défi de taille que nous devons constamment relever. Je vous invite à y œuvrer activement.

Pierre-Paul Savoie
Président

**Présentation du rapport d'activités 1999-2000
par la directrice générale**



Chères amies,
Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport d'activités 1999-2000 du Regroupement québécois de la danse. Lorsque vient le temps de faire la synthèse des activités que le RQD a réalisées cette année, je suis prise d'un certain vertige tant celle-ci a été spéciale et particulièrement intense. Plus que jamais, le travail du Regroupement s'est fait à deux niveaux de concertation : celui avec vous tous du milieu de la danse et celui avec les intervenants des autres disciplines, en particulier au sein de l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre et au sein du Mouvement pour les arts les lettres (M.A.L.).

L'union fait la force... cela a rarement été plus vrai qu'au cours de cette année. Tout cela a commencé avec la création, à l'automne 1998, de l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre. Les directions générales du Regroupement québécois de la danse (RQD), du Conseil québécois de la musique (CQM) et du Conseil québécois du théâtre (CQT) se dotaient alors d'une plate-forme commune de représentation et de revendication. Devant des constats partagés alarmants de précarité financière des artistes, des organismes et des ressources humaines du secteur culturel en général, du recul du financement public, il devenait évident qu'il fallait nous engager dans une action commune. Mais ce qui peut vous paraître aujourd'hui comme relevant d'une alliance toute naturelle et stratégique était en fait assez révolutionnaire. Sans les affinités qui unissaient les trois directions générales de nos organismes, cette alliance aurait pu ne jamais voir le jour et elle demeurerait toujours fragile car elle subit les multiples tensions générées par la grande précarité qui caractérise nos milieux, davantage habitués à se chicaner pour obtenir leur part du gâteau qu'à se battre ensemble pour réclamer un gâteau digne de ce nom, et ceci est vrai aussi à l'échelle d'un milieu.

L'objectif de l'Alliance danse, musique, théâtre était clair : obtenir un financement accru de ces disciplines par les instances gouvernementales, les conseils des arts et les autres organismes responsables du financement des arts. Afin de disposer d'une étude évaluant la situation financière des travailleurs, des artistes et des organismes évoluant au sein des trois disciplines, l'Alliance confiait au Groupe DBSF le mandat de réaliser l'*Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels de la danse, de la musique et du théâtre*. Celle-ci était rendue publique en février 2000. Elle a permis d'appuyer de manière concrète et objective les besoins financiers des milieux représentés au sein du M.A.L. et de soutenir ses revendications, à savoir la hausse de 45 millions \$ des crédits accordés au Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), de manière récurrente.

Vous comprenez aujourd'hui que le M.A.L. est un peu né de l'Alliance unissant la danse, la musique et le théâtre, pour rapidement rassembler non plus trois mais huit regroupements nationaux et représenter 15 000 artistes et travailleurs culturels de toutes les disciplines. C'est du jamais vu depuis plus de vingt ans au Québec.

Ce qui a également suscité l'étincelle qui a allumé le désir des milieux culturels de se rassembler au sein du MAL, c'est le report de la Commission de la culture du Gouvernement du Québec, chargée d'évaluer le mandat du CALQ et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Celle-ci était prévue à l'automne 1999 et son report assez cavalier au mois de février 2000 a été très mal perçu par nos milieux et les a incités à se mobiliser encore davantage. C'est à ce moment que l'enjeu de fond est devenu encore plus clair pour tous : la mort à petit feu du CALQ si nous ne nous portions pas à la défense de sa légitimité et de la nécessité absolue qu'il soit doté d'un financement récurrent à la hauteur des besoins.

La présentation du RQD à la Commission de la Culture m'a fait vivre un très beau moment de fierté et d'émotion, je tiens à vous le souligner, tant l'impact du message que le RQD livrait aux membres de la Commission (composée de députés péquistes et libéraux) était perceptible immédiatement. Ces politiciens découvraient là, de la bouche de trois de nos plus grands artistes reconnus internationalement, toutes les difficultés et le péril qui menacent véritablement les professionnels de la danse au Québec. J'en profite pour remercier encore une fois ceux qui ont participé à la rédaction du mémoire, *Un patrimoine culturel humain en péril*, en particulier Lorraine Hébert. Je remercie également ceux qui m'ont accompagnée à Québec à cette occasion : notre président, directeur artistique, chorégraphe et interprète au sein de PPS Danse, Pierre-Paul Savoie ; la directrice artistique et chorégraphe d'O Vertigo, Ginette Laurin ; et le directeur artistique et interprète au sein des Ballets Jazz de Montréal, Louis Robitaille.

Le M.A.L... quel acronyme décapant et éloquent, aujourd'hui connu de vous tous, des médias et des gouvernements, et identifié comme un véritable mouvement de mobilisation et de revendication. Depuis le début, le RQD est au cœur de cette action. Il est aussi au cœur d'un apprentissage nouveau : le travail de lobby politique, effectué avec les collègues des autres disciplines et le lobbyiste professionnel, Richard Messier, de la firme La Boîte de Comm. Cette apprentissage est passionnant mais combien exigeant.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du C.A. qui m'ont accompagné dans ce travail. Je remercie également l'équipe permanente du RQD qui a vite apprivoisé les nouvelles exigences, surtout au plan de la communication, imposées par notre action au sein du M.A.L.

Le rapport d'activités décrit dans le détails les actions qui ont conduit au résultat final de cette campagne. Comme le disait notre président dans son allocution, le dernier budget Landry accordait un apport financier de 12 millions \$ au budget du CALQ et de 8 millions \$ au Fonds de consolidation et de stabilisation des arts et de la culture du Québec. Ce n'est pas suffisant mais ce n'est pas rien lorsqu'on sait que sept ans après sa création en 1992, le CALQ ne disposait toujours que de 44 millions \$, soit 20 millions \$ sous l'objectif de budget annoncé à sa création pour l'année 1994.

L'autre grand pan d'activités que je souhaite maintenant mettre en lumière est tout le travail entourant le Plan stratégique de développement 2001-2004. Il est l'aboutissement d'un long processus de réflexion et de maturation et il survient dans l'histoire de notre regroupement à un moment où celui-ci atteint une nouvelle phase de maturité, qui a notamment suivi l'intégration des compagnies de danse en 1994. Rappelons que le RQD demeure le seul à représenter toutes les catégories de professionnels de la danse, ce qui multiplie ses mandats et les attentes auxquelles il ne peut tout simplement pas suffire. Dans le texte de l'avis de convocation à cette journée, je vous confiais à cet égard le sentiment d'impuissance qui nous assaille parfois devant cette multiplicité des mandats requis et face aux défis spécifiques posés par certains secteurs comme celui des enseignants en danse. Je tiens à leur dire ici à tous que nous entendons leur cri exprimé lors de la rencontre que le RQD organisait à Québec, dans le cadre du Congrès Arts-Fusion. Ces intervenants de notre milieu ont besoin de la reconnaissance de tous leurs pairs, chorégraphes, administrateurs et interprètes. C'est notamment pour briser le cloisonnement par secteur que nous modifions cette année les règlements généraux afin de favoriser l'union de nos forces.

Sur la question absolument cruciale du financement, jamais l'engagement du RQD n'a été plus intense qu'en 1999-2000. Cette priorité des priorités, liée aux difficultés qu'a le RQD à financer son propre fonctionnement, nous oblige à réaffirmer notre mandat qui est de jouer le rôle d'un organisme de représentation, de promotion et de développement de l'ensemble du milieu et non pas de ses composantes.

Lorsqu'on repense aux paroles de Jean-Pierre Perreault, citées bien à propos par notre président dans son allocution, tel est bel et bien le mandat qu'a toujours eu le RQD. Il n'y a pas de changement de mandat. Ce sont plutôt les années de sous-financement chronique qui ont élargi le mandat initial et mis une pression immense sur le RQD afin qu'il pallie au manque généralisé de ressources et de services. Cela a eu du bon et a même contribué à faire du RQD l'un des regroupements disciplinaires les plus dynamiques sur la scène culturelle au Québec. Mais cela nous entraîne de façon constante vers la crise de croissance et l'épuisement. C'est donc une réaffirmation du mandat du RQD que nous faisons à travers le Plan de développement stratégique 2001-2004 afin que notre association puisse travailler stratégiquement sur le plan politique, par le haut (ou, comme le disait avec humour notre président, par les nuages afin de faire tomber la pluie), dans l'intérêt de notre collectivité, pour sa vitalité globale, sa santé économique, sa capacité créatrice, ce tant au niveau des individus que des organismes.

Nous devons tous et chacun développer une conscience réelle et valorisée du fait que le RQD n'est pas essentiellement un fournisseur de services et de bénéfices variés dans une relation de un-à-un avec chacun de ses membres, mais qu'il est bien plutôt un outil de représentation et de promotion pour l'ensemble de la discipline. Par ailleurs, le mot service est bien mal choisi. Le RQD met en réalité en place des programmes conçus pour avoir un effet sur l'ensemble de la discipline, tels que le Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes ou *La Danse sur les routes du Québec*. C'est pourquoi en ce qui concerne le secteur de l'enseignement en danse, nous avons convenu de piloter une étude qui dégagera le portrait du secteur ainsi qu'un plan d'intervention qui conduira vers des actions concrètes, de façon là aussi à avoir un effet sur l'ensemble.

Lorsqu'on observe certaines des grandes activités du RQD en 1999-2000, je pense à *La Danse sur les routes du Québec* en particulier, on voit bien comment le RQD opère comme outil de développement efficace pour l'ensemble de la discipline. Souvenez-vous comment auparavant chaque compagnie de danse avait de graves problèmes à diffuser son travail au Québec. Seule, chacune ne pouvait faire face au problème dans sa globalité, impliquer tous les partenaires qui y jouent un rôle, et positionner le dossier au niveau politique. Le RQD est l'outil qui a rendu possible et qui permet la concertation des partenaires, la représentation politique, le développement stratégique, puis la promotion du résultat. Pour comprendre comment travaille le RQD pour le milieu, c'est un très bel exemple.

Les initiatives se sont multipliées de façon remarquable avec *La Danse sur les routes du Québec* en 1999-2000, dans la poursuite d'un objectif de sain développement à long terme de ce qui constitue aujourd'hui un véritable réseau de diffusion de la danse au Québec. Je vous invite à découvrir tous les détails concernant *d. le magazine pour découvrir la danse*, les ateliers, le *Guide d'activités de développement de public*, etc. à la lecture du rapport. J'adresse mes félicitations et mes remerciements à Diane Perreault, chargée de ce projet jusqu'en décembre 1999 et qui a notamment conceptualisé la Phase II, et à Tessa Goulet qui a très bien repris le flambeau. Tessa vient de réaliser la 3^e édition de *Parcours Danse* en l'ouvrant brillamment sur l'international, juste avant de prendre les rênes de la nouvelle corporation satellite du RQD : *La Danse sur les routes du Québec*.

Je vous invite à parcourir les pages du rapport pour prendre connaissance des nombreux autres dossiers et projets qui nous ont occupés cette année, que ce soit au niveau du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes, de la Journée internationale de la danse ou encore du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) qui vient de donner lieu à la signature d'une entente entre la ministre de la Culture, madame Agnès Maltais, et la ministre de l'Emploi, madame Diane Lemieux, cette dernière injectant 15 millions \$ pour sa réalisation.

Je termine en soulignant les changements importants qui ont eu cours en 1999-2000 au niveau de l'équipe permanente du RQD. Le temps consacré aux activités de représentation a fait l'objet d'une évaluation précise et a entraîné la décision d'ouvrir un poste (à temps partiel) de direction au ressources humaines et au développement, occupé par Diane Gladu. Ce poste est crucial au bon fonctionnement du RQD et permet à la direction générale de multiplier quotidiennement les luttes au front, si vous me permettez cette expression militaire, pour effectuer le travail de représentation qui lui incombe. De plus, je ne suis pas peu fière d'avoir pu ouvrir, en février dernier, un véritable poste de responsable des communications, tenu par Catherine Caron, qui a déjà grandement contribué à accentuer le rayonnement des actions du RQD. Si vous êtes branché sur Internet, vous en savez tous quelque chose. Cela dit, les coupures subies aux budgets de production des outils de communication comme le Bulletin et le Répertoire ont malheureusement été un peu sa taxe de bienvenue au RQD!

Maryse Gervais nous est revenue après avoir mis au monde son petit Vincent. Elle se spécialise de plus en plus dans les dossiers liés à la formation et au perfectionnement, elle est notre mémoire vive, d'autant plus depuis le départ de Carole Daneau. Nous avons accueilli en octobre, Élise Vachon, qui remplace cette dernière. Marc Francoeur assure toujours la comptabilité et Tania Orméjuste est adjointe à la diffusion, grâce à un programme d'emploi. Cette équipe consolidée n'est pas un luxe, elle est à la hauteur des activités que nous menons et elle est le fruit de nos efforts pour financer ces postes. Mais rien n'est gagné et nous consacrons actuellement de nombreux efforts pour sécuriser les postes de la direction du développement et des ressources humaines et de la responsable des communications car, comme les budgets du CALQ, le financement de ces postes n'est pas récurrent...

Œuvrer pour le développement et le rayonnement de la danse au Québec, améliorer les conditions de vie et d'exercice de tous les professionnels de la danse au Québec, telles sont les priorités du RQD. En terminant, j'espère que la connaissance du rapport d'activités 1999-2000 et du Plan de développement stratégique 2001-2004 continueront de vous inciter à vous impliquer activement au sein de ce regroupement, à envisager avec fierté, engagement et espoir votre appartenance à cette force de mobilisation qui travaille avec et pour vous tous.

La directrice générale,

Françoise Bonnin

Compagnies de création, diffuseurs spécialisés, écoles de danse, interprètes, chorégraphes, enseignants, répétiteurs, administrateurs, etc. travaillent ensemble au sein du RQD. Ils étaient réunis en 1999-2000 selon leur activité principale au sein d'un des trois secteurs - *Interprétation, Formation et Création /Production/Diffusion* - qui composent le Regroupement.

Le 30 juin 2000, le RQD comptait **423 membres** et 5 membres honoraires. En 1999-2000, les trois secteurs regroupaient respectivement les membres suivants :

INTERPRÉTATION	FORMATION	CRÉATION/PRODUCTION/ DIFFUSION
	3 écoles de danse 1 organisme associé 100 individus	38 organismes 1 organisme associé 65 individus
220 membres	104 membres	104 membres

Assemblée générale, ateliers de concertation

Depuis 1997, à l'occasion de la tenue de son assemblée générale, le RQD organise des ateliers de réflexion et de concertation qui permettent au conseil d'administration de prendre le pouls des membres sur les dossiers et les activités de l'association. En 1999, pour son 15^e anniversaire, le RQD a marqué le passage à une nouvelle étape de développement en axant le contenu de ses ateliers sur le thème de *La mobilisation des membres*. En effet, les résultats du Diagnostic d'entreprise réalisé en 1998 identifiaient très clairement les forces et les faiblesses du Regroupement : la réunion de tous les secteurs de la profession au sein d'une même association est une force réelle et concrète qu'il faut mieux utiliser en misant sur des actions et des activités propices à une plus large mobilisation de tous les secteurs autour d'enjeux communs. Tel fut l'objet des ateliers. Animée par Laurent Lapierre, professeur au HEC, la discussion de l'après-midi porta essentiellement sur les orientations et les objectifs de travail identifiés dans le Plan stratégique par le conseil d'administration. L'expérience tirée de cette discussion a permis d'identifier le besoin de poursuivre ce type d'ateliers, d'en augmenter le nombre et la fréquence durant l'année et d'en raffiner les formes et les contenus. Cela dépend cependant directement de l'obtention de fonds aux projets pour que ça devienne réalité car le budget de fonctionnement du RQD ne contient pas de fonds à cet effet.

Vie associative

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil était formé de treize membres en 1999-2000.

Pierre-Paul Savoie
Président
*Directeur artistique
PPS Danse*

Carole Courtois
1^{ère} vice-présidente
Interprète

Robin Colyer
2^e vice-présidente
*Directrice pédagogique
Les Ateliers de danse moderne
de Montréal*

Daniel Soulières
Trésorier
*Directeur général et artistique
Danse-Cité*

Yves Saint-Pierre
Secrétaire
Interprète

Louise Bédard
Administratrice
*Directrice artistique
Louise Bédard Danse*

Cyrille Commer
Administrateur
*Directeur général
Compagnie Flak*

Mireille Martin
Administratrice
*Directrice générale
Diagramme Gestion culturelle*

Sylvain Énard
Administrateur
*Directeur artistique
Sylvain Énard Danse*

Johanne Dor
Administratrice
*Directrice artistique
La Rotonde Centre chorégraphique*

Harold Rhéaume
Administrateur
Chorégraphe

André Laprise
Administrateur
Enseignant

Danielle Roberge
Administratrice
Enseignante

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est formé de cinq officiers de la Corporation.

Pierre-Paul Savoie
Président
*Directeur artistique
PPS Danse*

Carole Courtois
1^{ère} vice-présidente
Interprète

Robin Colyer
2^e vice-présidente
*Directrice pédagogique
Les Ateliers de danse moderne
de Montréal*

Daniel Soulières
Trésorier
*Directeur général et artistique
Danse-Cité*

Yves Saint-Pierre
Secrétaire
Interprète

LE COMITÉ DE STRATÉGIE DE LA PHASE II DE LA DANSE SUR LES ROUTES DU QUÉBEC

Tessa Goulet
La Danse sur les routes du Québec

Gilles Savary
Fortier Danse-Création

Luc Charpentier
Montréal Danse

Benoît Vaillancourt
Théâtre du Bic

François Lahaye
Corporation de développement cul-
turel de Trois-Rivières

Diane Perreault
Salle Pauline-Julien

Diane Gladu
Regroupement québécois de la
danse

Pierre-Paul Savoie
PPS Danse

LE COMITÉ DE LA COMMISSION DE LA CULTURE

Francine Bernier
Johanne Dor
Paul-André Fortier
Lynda Gaudreau
Annik Hamel
Harold Rhéaume
Gilles Savary
Pierre-Paul Savoie

L'ÉQUIPE

De juillet à décembre 1999,
l'équipe du RQD comptait :

Françoise Bonnin
Directrice générale

Diane Perreault
Chargée de projet à la
diffusion

Karine Cloutier
Assistante à la promotion
(contractuelle)

Carole Daneau
Secrétaire

Marc Francoeur
Comptable (contractuel)

De janvier à juin 2000 :

Françoise Bonnin
Directrice générale

Diane Gladu
Directrice, Ressources humaines
et développement (temps partiel)

Maryse Gervais
Adjointe au développement

Catherine Caron
Responsable des communications
(à compter de février 2000)

Tessa Goulet
Coordonnatrice, *La Danse sur les
routes du Québec*

Tania Orméjuste
Adjointe à la diffusion
(à compter de juin 2000)

Carole Daneau
Secrétaire

Marc Francoeur
Comptable (contractuel)

Avant de développer des projets, d'entreprendre toute action politique ou encore de travailler en concertation avec le milieu culturel, le RQD doit s'assurer qu'il y ait eu concertation au sein du milieu de la danse. Pour y arriver, il s'est doté d'une structure de fonctionnement basée sur la consultation, les échanges et l'implication des membres. Ce fonctionnement qui doit demeurer souple lui permet de rester en contact avec le milieu et d'ancrer ses actions sur ses préoccupations et ses réalités.

Les **travaux de concertation et les activités de représentation** auxquels participe intensivement le RQD sont nombreux. Ils sont sous la responsabilité de la directrice générale, de concert avec le conseil d'administration. Il s'agit pour l'association de veiller au développement de politiques adéquates touchant le milieu et au respect de celles déjà établies, de s'assurer de l'augmentation des budgets alloués à la danse à l'intérieur des programmes d'aide gouvernementaux et de garantir une représentation juste et équitable du secteur de la danse au sein des organismes consultatifs et décisionnels. Plusieurs activités de représentation sont réalisées en collaboration avec d'autres partenaires. Le temps consacré à ces activités a fait l'objet d'une évaluation précise lors de la réalisation du diagnostic d'entreprise et a entraîné la décision d'ouvrir, en l'an 2000-2001, un poste à temps partiel de direction au ressources humaines et au développement, tenu par Diane Gladu, de sorte que la direction générale puisse effectuer dans des conditions acceptables le travail de représentation qui lui incombe.

Mentionnons également la participation de la direction et des employés du RQD à des rencontres, tables de concertation, colloques, forums, remises de prix, spectacles et activités des milieux culturels.

Voici un bref survol des principales actions de représentation et de concertation du RQD en 1999-2000 :

Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre

Constituée durant l'automne 1998, l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre est un comité ad hoc formé des directions générales du Regroupement québécois de la danse, du Conseil québécois de la musique et du Conseil québécois du théâtre. Leur objectif commun était d'obtenir un financement accru de leurs disciplines respectives par les instances gouvernementales, les conseils des arts et les autres organismes responsables du financement des arts. La création de l'Alliance fut motivée par des constats alarmants quant à :

- la précarité financière des artistes, des organismes et des ressources humaines œuvrant en danse, théâtre et musique ;
- la stagnation, voire le recul du financement de base de la création, de la production et de la diffusion ;
- la nécessité de réaffirmer la contribution essentielle des artistes et de la création artistique au développement global et au rayonnement de la société québécoise d'une part, et le rôle que doit jouer l'État pour en soutenir l'épanouissement et en favoriser l'accès au plus grand nombre, d'autre part.

R Q D

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

rapport d'activités 1999-2000

Représentation /
concertation

En juin 1999, l'Alliance confiait au Groupe DBSF le mandat de réaliser une étude visant à évaluer et mieux comprendre la situation financière des travailleurs, des artistes et des organismes évoluant au sein des trois disciplines. *L'Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels de la danse, de la musique et du théâtre* était rendue publique en février 2000. Elle a permis d'appuyer de manière concrète et objective les besoins financiers des milieux et de soutenir les revendications du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)

Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)

Le Mouvement pour les arts et les lettres a été fondé en octobre 1999 et rallie huit regroupements nationaux, dont le RQD. Ensemble, ces organismes représentent 15 000 artistes et travailleurs culturels de toutes les disciplines des arts et des lettres. En janvier 2000, le M.A.L. rendait public son *Plaidoyer pour un soutien équitable et immédiat des arts et des lettres au Québec*, lançant du coup une campagne de pression visant l'accroissement de façon récurrente du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de l'ordre de 45 millions \$, dès 2000-2001. Pour soutenir une telle opération de frappe, le MAL faisait appel à la firme La Boîte de Comm. pour l'aider à établir une stratégie d'intervention qui mobilisa de façon très intense les directions des organismes et des milieux. Du côté de la danse, on notera une participation intense de la direction, des membres du C.A. et du comité de financement.

Six actions publiques seront organisées, dont le lancement du plaidoyer, une rencontre avec la ministre Agnès Maltais (28 janvier 2000), le lancement (31 janvier 2000) de *L'Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels de la danse, de la musique et du théâtre*, la présence du RQD et des membres de l'Alliance et du M.A.L. à la Commission de la culture (2, 3, 4, février et 8, 9, 10 février 2000), la manifestation du milieu des arts au Théâtre du Nouveau Monde (21 février 2000), la réaction du M.A.L. au budget du ministre Bernard Landry (14 mars) et enfin la rencontre avec la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, le vendredi 17 mars, pour apprendre que l'opération avait conduit à un résultat : sur 20 millions \$ destinés au Fonds de consolidation et de stabilisation des arts et de la culture du ministère de la Culture, 12 millions \$ sont transférés au CALQ.

La Commission de la culture

En février 2000 se déroulaient les importantes audiences de la Commission de la culture du gouvernement du Québec. Cette Commission, présidée par le député Mathias Roux, avait pour mandat de faire l'examen des rôles du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). À cette occasion, le Mouvement pour les arts et les lettres est intervenu pour expliquer aux membres de la Commission la nécessité impérieuse d'augmenter de façon substantielle les crédits du CALQ de façon à permettre à la Société d'État de réaliser son mandat de soutien aux artistes et à la création en conformité avec la Politique culturelle du Gouvernement du Québec.

Une trentaine d'organismes ont fait part de leurs revendications quant au financement et aux mandats du CALQ et de la SODEC. Le RQD y a également fait entendre sa voix. La direction générale du RQD, entourée de son nouveau président, Pierre-Paul Savoie, directeur artistique, chorégraphe et interprète de PPS Danse ; de la chorégraphe Ginette Laurin, directrice artistique et chorégraphe d'O Vertigo ; et du directeur artistique et interprète des Ballets Jazz de Montréal, Louis Robitaille, présentait son mémoire, *Un patrimoine culturel humain en péril*, le 10 février. Il semble que cette présentation ait porté, à en juger par la pertinence des questions et des commentaires émis par les membres siégeant à cette Commission. Il faut dire que ce mémoire était le fruit de deux ans de réflexion sur la question du financement de la danse et du travail soutenu du comité de financement du RQD. Il fait état des conditions et exigences actuelles de l'exercice professionnel de la danse en considérant tous les aspects que la Commission identifiait pour fins d'évaluation : politique, mécanismes et mesures d'aide financière, évaluation des modes de gestion du CALQ, mesures d'aide au développement culturel en régions, à l'exportation, etc.

Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

Les travaux du Comité de coordination de la main-d'œuvre dans le secteur culturel (CCC), auxquels le RQD participe activement, ont conduit à la création, en juin 1999, du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). L'intervention stratégique de cette force reconnue et représentative contribue à la valorisation et au développement des ressources humaines du secteur culturel québécois. Le CQRHC travaille également à la définition du " Fonds pour le soutien de la formation continue " répondant à une lacune ressentie de façon marquée depuis la mise en vigueur de la Loi favorisant la formation de la main-d'œuvre (1% de la masse investie en formation continue).

La Stratégie pour le développement des ressources humaines en culture constitue le dossier le plus important piloté au CQRHC cette année. Elle a conduit à une entente signée par la ministre d'État au Travail et à l'Emploi et la ministre de la Culture et des Communications le 19 octobre 2000, visant à favoriser le développement et la consolidation de l'emploi dans le secteur culturel ainsi que la formation continue. Pour ce faire, le gouvernement du Québec injectera des crédits de 27, 6 M\$ d'ici la fin mars 2002, dont 15 M\$ provenant d'Emploi-Québec et 2 M\$ du ministère de la Culture et des Communications pour l'intégration de la relève, le reste étant constitué de montants déjà attribués au Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec lors des deux derniers budgets.

Comité consultatif régional Arts et Culture de Montréal (CCR)

Dans le cadre de l'Entente sur le développement des arts et de la culture de l'île de Montréal, la direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal s'est associée à des partenaires sectoriels des milieux artistiques et culturels montréalais afin de favoriser la concertation et de contribuer au développement des arts et de la culture sur le territoire de l'île de Montréal. Le RQD participe à ce comité, le Comité consultatif régional Arts et Culture de Montréal (CCR), où il y représente la danse.

R Q D

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

rapport d'activités 1999-2000

**Représentation /
concertation**

Les mesures d'aide financière proposées par Emploi-Québec concernent le maintien, la stabilisation et le développement de la main-d'œuvre du milieu culturel. Cette mesure est gérée par le CCR et financée par Emploi-Québec de Montréal. Les interventions relatives à la main-d'œuvre comprennent les trois volets suivants : formation de la main-d'œuvre, interventions auprès des entreprises et stabilisation de l'emploi. En 1999-2000, le budget alloué à la formation était de 538 000 \$ sur un budget total de 763 000 \$.

Table de concertation Arts / Éducation

Coalition pour une réelle éducation artistique : la CREA

Le RQD a participé aux rencontres de la nouvelle Table de concertation Arts / Éducation formée dans le cadre de l'entente MCCQ / MEQ. Nicole Turcotte et Danièle Roberge représentaient les enseignants de la danse. Les rencontres ont permis d'amorcer des échanges entre les milieux des arts et les milieux de l'éducation primaire et secondaire et de faire le point sur certains programmes déjà existants en enseignement des arts.

Le RQD a également été impliqué dans la Coalition pour une réelle éducation artistique : la CREA. Regroupant 12 organismes culturels et des éducateurs spécialisés en arts, la CREA lançait, en février 2000, un manifeste exigeant des modifications au nouveau régime pédagogique et réclamait du gouvernement du Québec que l'enseignement des arts soit obligatoire de la première année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Représentant le RQD, Martine Époque, professeure à l'UQAM, a participé aux actions de la Coalition, notamment la rédaction du manifeste et la conférence de presse qui se déroulait à Québec, le 14 février dernier, parallèlement à la tenue de la Semaine nationale des arts et de la culture à l'école. Le nouveau régime devient ainsi la référence pour les conseils d'établissement des écoles qui choisiront les disciplines et leur horaire. Le nombre d'heures consacrées à l'enseignement des arts, la fréquentation éventuelle des arts et les disciplines obligatoires ou optionnelles à chaque cycle y sont inscrites. La CREA réclamait que le régime pédagogique soit modifié pour préciser que l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique doivent être intégrés et enseignés par des spécialistes en arts. Elle demandait également que soient obligatoires les rencontres avec les créateurs, de même que la fréquentation des lieux culturels et des oeuvres. Les demandes de la CREA ont été acheminées au bureau de la ministre de la Culture et des Communications, madame Agnès Maltais, et à celui du ministre de l'Éducation, monsieur François Legault.

R Q D

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

rapport d'activités 1999-2000

Représentation /
concertation

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Les relations avec le CALQ ont été fréquentes et actives étant donnée l'implication du RQD au sein du Mouvement pour les arts et les lettres. Le RQD a été fréquemment impliqué dans la révision des programmes et de multiples consultations en 1999-2000.

Conseil des Arts du Canada

Un travail soutenu s'est fait cette année avec la Section de la danse du CAC dans le but de faire reconnaître l'impact qu'a le travail du RQD sur la discipline et l'importance de lui accorder le soutien nécessaire à la réalisation de ces actions. Dans un contexte où les organismes et les associations en danse au Canada ont été durement frappées ces dernières années, le RQD est l'un des rares organismes qui, en raison d'un financement au niveau provincial supérieur, a pu avancer. Ses travaux peuvent ainsi bénéficier à l'ensemble de la communauté et c'est sur la base de ce partage fructueux que nous travaillons à être admissible au financement au fonctionnement dans le cadre du nouveau programme du CAC pour les associations nationales. Le RQD travaille activement à consolider le réseautage avec le reste du Canada, notamment dans le cadre des initiatives de *La Danse sur les routes du Québec*, du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes et du projet de portail www.quebecdanse.org.

Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM)

Le RQD est conscient et préoccupé par l'impact qu'a la stagnation des budgets du CACUM sur la danse. Il a rencontré la direction du conseil cette année et il est clair qu'il devra y avoir une action dans le cadre de la refonte municipale et des actions du MAL, suite à l'examen attentif de la part allouée à la danse dans le budget global du conseil.

la danse *sur les routes du québec*

En février 1999, le RQD recevait le Prix Partenariat RIDEAU pour *La Danse sur les routes du Québec*. Cette récompense remise annuellement vient saluer les alliances entre organismes privés ou publics, réseaux de diffusion, municipalités, représentants d'artistes ou diffuseurs permettant de réaliser des projets de diffusion qui, sans cette mise en commun de ressources, n'auraient pu se concrétiser.

Et c'est toute une alliance que celle qui unit artistes, compagnies, diffuseurs, subventionneurs dans un travail de concertation, de développement et de collaboration soutenu et novateur. Issu du milieu, cet ambitieux projet a été initié par le RQD en 1995, qui en lançait la première phase de réalisation à l'automne 1997. Unique en son genre, il a pour objectif d'accroître la circulation et la fréquentation des spectacles de danse au Québec et de diversifier la programmation des spectacles en régions. Le projet atteint d'année en année un peu plus son objectif: la **création d'un véritable réseau de diffusion pour la danse au Québec**. C'est ni plus ni moins la reconquête du territoire québécois par les artistes de la danse qui s'opère patiemment et sûrement. Le rayonnement international exceptionnel que connaissent ces artistes depuis plus de vingt ans et qui fait de la danse l'une des disciplines les plus exportées à l'étranger — trouve enfin une extension réelle ici.

Pour faire partie du réseau, les diffuseurs doivent présenter trois spectacles de danse par année. Ils doivent s'engager dans une véritable démarche de développement de public en s'adjoignant les services d'un agent de développement. Nouvel explorateur audacieux du territoire culturel, l'agent de développement est chargé d'initier et d'expérimenter toutes sortes d'activités parallèles au spectacle de danse dans sa communauté (ateliers, conférences, rencontres, visites des loges, répétitions publiques, etc.), en collaboration étroite avec les artistes. Il s'agit de créer un rapprochement et une vraie rencontre entre les artistes de la danse et le public, de favoriser une plus grande connaissance et une meilleure appréciation de la danse québécoise et de développer un véritable public pour cette forme d'art en région, pour les générations présentes et à venir.

Parcours Danse

La première édition de *Parcours Danse* était organisée par le RQD en 1995, dans le cadre des plates-formes chorégraphiques de Bagnolet. Pendant deux jours, diffuseurs, compagnies, enseignants, journalistes étaient réunis dans la recherche de solutions aux problèmes de diffusion de la danse au Québec et pouvaient découvrir le travail de nouveaux artistes en toute convivialité. En 1999, en collaboration avec l'Agora de la danse, la 2^e édition de *Parcours Danse* se tenait dans le cadre des Rencontres chorégraphiques internationales Seine-Saint-Denis, à l'intention d'un groupe de diffuseurs québécois. Cette activité a permis d'assister à plusieurs spectacles de chorégraphes québécois et canadiens retenus au premier tour de sélection. *Parcours Danse* a aussi offert la possibilité de rencontrer d'autres créateurs dans leurs studios et prévu des temps de réflexion sur des questions liées à la discipline, au développement de publics et aux activités de sensibilisation à la danse.

la danse *sur les routes du québec*

Rêve de danse

La première édition de *Rêve de danse* a eu lieu lors de la Bourse Rideau en février 1999. Inspirée d'un concept français, cette activité visait à l'origine la rencontre intimiste et chaleureuse des artistes de la danse avec les diffuseurs. Le concept s'est rapidement élargi au grand public lors des éditions subséquentes. Ainsi dans la seconde partie de 1999, *Rêve de danse* a circulé sur la Côte-Nord, dans Lanaudière et autour de Montréal, permettant la rencontre de chorégraphes et interprètes réputés, tels que Jean-Pierre Perreault, Pierre-Paul Savoie, Lucie Boissinot et Louis Robitaille, avec le public.

Publications

Pour appuyer le travail de développement de la discipline et des publics en régions, le RQD réalisait durant l'année 1999-2000 plusieurs outils dans le cadre de *La Danse sur les routes du Québec : d. le magazine pour découvrir la danse* et le *Guide d'activités de développement de public* (voir les publications à la page 23).

Forum de formation des agents de développement de public

Les agents de développement de public en région travaillent souvent dans des conditions difficiles, avec peu de moyens et parfois de façon isolée de l'équipe du diffuseur. Il nous apparaissait donc important de les réunir afin de les aider à développer un sentiment d'appartenance à la profession, leur fournir l'information à jour concernant le projet et soutenir leur motivation. C'est pourquoi, en septembre 2000, nous organisons le Forum de formation des agents de développement de public.

S'échelonnant sur deux jours, la rencontre comprenait une première partie de type " forum " lors de laquelle les agents étaient invités à échanger sur la nature de leur travail dans leurs contextes régionaux respectifs. Une session de travail a suivi, dirigée par Martine Labrie, notre agente de développement senior associée au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke et au Théâtre Centennial de Lennoxville, qui a rédigé le *Guide d'activités de développement de public*. Le deuxième jour, les participants ont procédé à l'étude des clientèles lors d'une rencontre avec le directeur pédagogique de l'Agora de la danse, Sylvain Dodier. Finalement, la session se terminait par une rencontre avec les artistes ou représentants d'artistes des compagnies qui allaient diffuser leur œuvre pendant la saison 2000-2001.

la danse *sur les routes du québec*

Révéler la danse à un nouveau public / *Drawing New Audiences to Dance*

C'est en juin dernier que nous avons réalisé la dernière activité satellite de notre saison en organisant un atelier spécifiquement axé sur le développement de public en région à l'occasion du Festival Danse Canada à Ottawa. Intitulé *Révéler la danse à un nouveau public / Drawing New Audiences to Dance*, cet atelier exposait au milieu canadien anglais les différentes interventions et initiatives nées du projet *La Danse sur les routes du Québec*. Le dialogue entamé alors avec nos vis-à-vis Canadiens anglais nous a permis de constater que nous étions confrontés aux mêmes défis et que nous avons mis en place une structure profitable dont ils souhaitent s'inspirer. De plus, ce dialogue a jeté les bases d'un maillage structurant pour la discipline. Invité à participer à Login Danc/se, un forum de quatre jours sur les enjeux majeurs de la prochaine décennie organisé par le Conseil des Arts du Canada, *La Danse sur les routes du Québec* a fait bonne figure tout en s'enrichissant des témoignages des autres participants.

Préparation de la Phase II

Afin de préparer la Phase II du projet, le RQD a piloté une étude : *La Danse sur les routes du Québec, évaluation des taux de pénétration actuels et potentiels*. Réalisée par le Groupe DBSF, celle-ci a permis de documenter les perspectives d'avenir d'un tel développement disciplinaire et de soutenir l'élaboration de la Phase II. Le défi que constitue cette deuxième phase du projet est le suivant. Il s'agit d'élargir le circuit de la diffusion de la danse au Québec en augmentant le nombre des partenaires diffuseurs, et d'assurer la pérennité du projet en consolidant et en augmentant son financement.

À cet effet, plusieurs rencontres d'information ont eu lieu, notamment à l'occasion de la Bourse Rideau et de la Nouvelle Scène du FTA où un forum avait lieu sur la question du développement de publics. Le projet après trois ans d'opération a suscité l'intérêt d'un nombre impressionnant de diffuseurs : la preuve en est que pour l'année 2000-2001, quinze diffuseurs sont associés à la deuxième phase de *La Danse sur les routes du Québec*. Tous croient d'ailleurs, en dépit des risques financiers qu'impliquent la programmation de trois spectacles de danse et la tenue d'activités de sensibilisation de leurs publics à la danse, que *La Danse sur les routes du Québec* est un modèle exemplaire de développement disciplinaire et de développement de publics.

Comité de stratégie de la Phase II

Créé en avril 2000, le comité de stratégie est composé de représentants des milieux de la danse et de la diffusion, à part égale. Ce comité a été mis sur pied pour conseiller la Coordinatrice et présider aux orientations du réseau. Le comité de stratégie soutient la Coordinatrice dans ses actions de représentations auprès des instances décisionnelles. En juin 2000, il proposait au RQD l'incorporation du projet *La Danse sur les routes du Québec*.

Projet Visibilité

En 1998, le RQD initiait le Projet Visibilité qui a permis la réalisation d'une enquête CROP sur la problématique de la visibilité de la danse, un document qui soutient toujours le travail de la responsable des communications. Ce projet a également financé en partie la réalisation de la campagne de promotion de la *Journée internationale de la danse (JID)* cette même année. En 1999-2000, il a financé principalement la publication du *Guide des spectacles en tournée* dans le cadre de *La Danse sur les routes du Québec* (voir page 24), la réalisation d'une partie de la campagne de promotion de la *Journée internationale de la danse 2000*, *Rêve de danse*, la traduction de l'enquête CROP (à la demande du CAC) et l'ouverture du poste de responsable des communications, occupé par Catherine Caron.

La campagne du MAL, puis celle de la *Journée internationale de la danse* a tôt fait de monopoliser cette ressource qui s'est ensuite consacrée à implanter le poste au sein de l'organisme et à doter le RQD d'un plan de communications. Celui-ci s'articule autour de trois grands axes : l'intensification des communications en général, le repositionnement des actions de visibilité comme la JID et, prioritairement, la mise en branle du projet phare en communications pour 2001-2004 : www.quebecdanse.org. Ce projet de communication ambitieux, dont la portée sera pancanadienne et internationale, a été adopté par le conseil et est priorisé en raison de son effet structurant sur toute la discipline en ce qu'il :

- offrira la puissance des nouvelles technologies à une discipline artistique qui a le besoin réel d'utiliser et d'intégrer de nouvelles façons économiques de travailler en réseaux et de partager des informations ;
- favorisera activement une communication bi-directionnelle entre artistes et spectateurs, contribuant ainsi au rayonnement des artistes et au développement des publics de la danse à l'intérieur du marché québécois particulièrement ;
- permettra aux ressources humaines déjà trop rares dans ce milieu de se consacrer à la réalisation d'activités prioritaires de création/production/diffusion, plutôt qu'à la réalisation et au positionnement de sites Web individuels.



journée internationale de la danse

Créée en 1982 par le comité de la danse de l'Institut du Théâtre (UNESCO), la JID est organisée à Montréal par le RQD depuis 1995. La programmation 2000 mettait de l'avant un nouveau volet *Famille / Jeunesse*, la troisième édition du *Bal dingue*, ainsi que le volet *Portes ouvertes*. Soucieux de faire de cette journée une fête populaire accessible à tous, le RQD a maintenu la gratuité de toutes les activités qui ont une fois de plus bénéficié d'une bonne couverture promotionnelle et médiatique.

Le RQD a retenu les services de Ginette Ferland pour la troisième année, pour assumer la direction artistique ainsi que la coordination avec Maryse Gervais, adjointe au développement au RQD. On a fait appel au talent de Sophie Michaud pour l'animation. Bien équilibrée, la programmation a plus que jamais rejoint les objectifs de diversification, de représentativité des différents styles de danse et d'accessibilité des activités proposées, ce qui est au cœur même du projet : démocratiser et démystifier la danse et ses artistes auprès du grand public.

Les artistes de la danse contemporaine étaient bien sûr au rendez-vous mais également des troupes de danse folklorique (Bokréta et le Ballet Kollasuyo), de ballet classique (École supérieure de danse du Québec, Ballet Divertimento), des danseurs de danse country (Club Bolo), de flamenco (Raw Bowhay avec le guitariste Martin Trudel), etc. Deux cents artistes et jeunes danseurs ont participé à l'événement au total. Retenue à l'étranger, la ministre de la Culture et des Communications Agnès Maltais a été représentée par son adjoint parlementaire à la Commission de la culture, monsieur Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe.

Pour cette première édition, le *volet Famille / Jeunesse* a captivé quelque deux cents tout-petits et leurs parents. La majorité d'entre eux est restée tout l'après-midi et a accordé à cette activité une attention vive et soutenue qui a fait de ce volet une expérience réjouissante d'une grande qualité. Le *Bal dingue* a connu pour sa part son plus grand succès à ce jour, attirant 600 personnes qui ont rempli à capacité la salle du Musée Juste pour Rire. On comptait une majorité de jeunes et assez peu de membres du milieu de la danse, ce qui nous permet de penser que l'activité rejoint réellement un nouveau public. Le *volet Portes ouvertes* a doublé d'importance cette année, ce qui témoigne à nos yeux de la vitalité des organismes (en dépit de la précarité généralisée) et de leur confiance en cet événement pour leur permettre de se faire connaître d'un plus large public. L'offre s'est diversifiée. Tous ont été soucieux de bien accueillir les gens et d'intégrer une période d'échanges entre le public et les artistes. En général, les participants estiment avoir rejoint un public varié (15-25 ans ou 20-60 ans, des deux sexes) et constituant entre 50 % et 75 % de nouveaux spectateurs, contre 25 % d'amateurs de danse. Tous ont souligné la qualité d'attention des spectateurs et la qualité des échanges.

La Journée internationale de la danse à Québec

Le RQD tient à souligner le travail fait par les artistes de Québec où l'on a également célébré la Journée internationale de la danse. Organisée par la Table de la danse du Conseil de la culture de la région de Québec, Chaudière-Appalaches, la JID à Québec a reçu un soutien financier du RQD. De multiples activités ont eu lieu au Musée de la civilisation notamment avec des artistes de la jeune relève en danse contemporaine, issus de l'École de danse de Québec. Des présentations diverses se déroulaient au Musée du Québec, à la Bibliothèque Gabrielle-Roy et à la Bibliothèque Neufchâtel. Au Théâtre Périscope, un projet de Guillaume Parent réunissait danse, musique et poésie. Une courte présentation était suivie d'une improvisation avec le public. Avec Escouade 2000, le public était invité à participer, avec des danseurs et musiciens, à des improvisations structurées et mises en scène par Jocelyn Paradis, traversant la rue Cartier, la Place d'Youville et la Place d'Armes.

Publications

Le Bulletin

En 1999-2000, le CACUM décidait de maintenir à 15 000 \$ la subvention accordée aux publications du RQD, alors que celui-ci avait demandé 25 000 \$, ce qui correspond au montant réellement nécessaire à la production des publications. Le c.a. décidait donc de limiter le Bulletin à trois parutions en 1999-2000 (automne, hiver, printemps - 800 exemplaires). Cela s'est avéré nettement insuffisant pour tenir les membres bien informés, alimenter leur sentiment d'appartenance au RQD et entretenir leur mobilisation sur les enjeux de la discipline. Dans ces conditions, le RQD a fait un effort maximal pour rendre la lecture de ces numéros stimulante en améliorant le design et la qualité du contenu rédactionnel. André Lortie a supervisé les deux premiers numéros et Catherine Caron a réalisé le troisième.

Le Répertoire

Faisant suite à ces coupures budgétaires, le c.a. décidait de faire du Répertoire des membres une publication paraissant tous les deux ans. En 1999-2000, seule une mise à jour a été produite. Une nouvelle édition complète doit être réalisée en 2001.



Autres publications auxquelles le RQD a activement collaboré :

Dictionnaire des compétences en gestion, production et diffusion des arts de la scène et Guide d'utilisation à l'intention des organisations des arts du cirque, de la danse, de la musique et du théâtre, CQRHC, 2000.

Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels de la danse, de la musique et du théâtre, Groupe DBSF, 2000.

Étude de pénétration de marché, La Danse sur les routes du Québec, Groupe DBSF, 1999.



Guide d'activités de développement de public

Le RQD a demandé à Martine Labrie, agente de développement de public pour le centre culturel de l'Université de Sherbrooke et pour le Théâtre Centennial de l'Université Bishop de Lennoxville, de colliger les activités qui se sont avérées les plus concluantes dans le cadre de *La Danse sur les routes du Québec*. Elle les présente au lecteur en lui indiquant la marche à suivre (contacts à établir, étapes de réalisation, suivi à effectuer, etc.).

Truffé de remarques pertinentes, de petits détails qui font toute la différence, l'ouvrage est simple à consulter, attrayant et stimulant. À tirage limité, le *Guide d'activités de développement de public* est destiné à tous les intervenants impliqués dans des activités de sensibilisation du public.

Guide des spectacles en tournée québécoise

Publié en septembre 1999, ce guide destiné au grand public présentait l'ensemble des spectacles de danse présentés en tournée au Québec au cours de la saison, avec un calendrier et les coordonnées des billetteries.



d. le magazine pour découvrir la danse

À la mi-février, dans le cadre de la Bourse Rideau, le RQD a procédé au lancement de *d. le magazine pour découvrir la danse*, une très belle publication s'adressant aux jeunes de 12 à 16 ans, conçue et réalisée sous la supervision de Diane Perreault, chargée de projets à la diffusion au RQD jusqu'en décembre dernier. La rédaction a été confiée à Sylvain Dodier, directeur des services éducatifs à l'Agora de la danse. Deux consultantes du milieu de l'enseignement, Nicole Turcotte et Hélène Duval, ont participé à la création. Mettant de l'avant une approche séduisante, ludique et interactive, il propose une initiation à la danse et constitue un outil pédagogique précieux et novateur destiné à tous ceux concernés par le développement de nouveaux publics en danse.

Tiré à 10 000 exemplaires, *d. le magazine pour découvrir la danse* a fait l'objet d'un envoi ciblé. Les réactions sont excellentes et la distribution va tellement bon train que le premier tirage est écoulé depuis octobre dernier. Des démarches sont faites afin de produire un second tirage.

Le développement des ressources humaines est l'une des préoccupations majeures du RQD et à juste titre. La danse n'est-elle pas l'une des formes d'art les plus intimement ancrées au corps, à l'individu? Nul pinceau ou instrument de musique, nul clavier, stylo ou caméra requis, le capital de la danse repose d'abord et avant tout sur l'humain. C'est pourquoi le RQD intensifie depuis quelques années ses actions afin d'œuvrer plus directement à la formation et au perfectionnement des artistes et des travailleurs culturels. Il en va du futur même de la discipline.

Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes

L'une des actions les plus novatrices du RQD est bien son Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes, piloté par Maryse Gervais. Celui-ci comporte deux volets : le remboursement des classes d'entraînement aux interprètes et les classes de maître. Ce programme, mis en place en 1994, offre une réponse au problème du manque de ressources des danseurs en leur apportant un soutien indispensable.

Volet I – Remboursement des classes d'entraînement

Pour la première fois depuis le début du programme en 1994, les remboursements ont été maintenus pendant les douze mois de l'année 1999-2000. La limite de remboursement de 250 \$ par année pour les membres de statut intermédiaire a été levée cette année, le RQD disposant de suffisamment de fonds et ce montant ne permettant pas de soutenir adéquatement des danseurs en début de carrière qui en ont grandement besoin. En cours d'année, le conseil d'administration du RQD a apporté les modifications suivantes au programme dans le cadre d'un projet-pilote :

- augmentation du montant de remboursement à 7 \$ par classe d'entraînement (pour les classes d'un montant inférieur ou équivalent à 7 \$, le RQD rembourse jusqu'à concurrence du montant de la classe).
- admissibilité de toutes les techniques d'entraînement pour les membres de statut professionnel éligibles au programme.

Ces modifications avaient pour but d'indexer le montant du remboursement par classe, qui n'avait pas bougé depuis la création du programme en 1994, et de concrétiser l'ouverture du RQD qui représente tous les styles de danse exercés dans un contexte professionnel. Elles sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2000. En résumé, le programme aura permis de rembourser 33 825 \$ à 150 danseurs en 1999-2000. Trente-sept danseurs se sont procurés 132 cartes mensuelles donnant accès au YMCA du Complexe Guy-Favreau.

Volet II – Classes de maître

La troisième édition des classes de maître du RQD, qui ont eu lieu à Montréal du 16 août au 3 septembre 1999, a connu un énorme succès auprès du milieu de la danse. Soixante et un (61) danseurs ont participé aux classes données par Angélique Willkie, interprète, chorégraphe et enseignante en Belgique. Ses cours s'inspiraient des techniques Limon et "Release", des mouvements organiques, de l'utilisation du poids et de l'espace.

R Q D

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

rapport d'activités 1999-2000

**Développement des
ressources humaines**

Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

Voir page 14

Comité consultatif régional Arts et Culture de Montréal (CCR)

Voir page 14

Projets de perfectionnement financés par Emploi-Québec, région de Montréal

Le RQD a reçu du financement d'Emploi-Québec, région de Montréal pour deux projets de formation (classes de maître pour interprètes, ateliers de composition et de dramaturgie), soit une aide financière de 15 450 \$. Il a également parrainé un projet déposé par Myriam Saad pour un montant de 10 695\$.

Ateliers de dramaturgie et de composition

Au cours de la saison 1999-2000, les membres du RQD ont pu bénéficier de stages de perfectionnement aussi enrichissants qu'originaux avec le compositeur Michel F. Côté et la metteuse en scène Brigitte Haentjens. Vingt-deux personnes ont participé à l'un ou l'autre de ces ateliers offerts à l'hiver 2000.

Classes de maître pour danseurs

En février 2000, une trentaine de danseurs ont participé aux classes de maître de Peter Boneham. Ce projet s'est réalisé en collaboration avec Circuit Est.

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

	exercice terminé 2 000 \$	résultats le 30/06/99
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	194 705 \$	261 106 \$
Conseil des arts de la CUM	21 500 \$	23 500 \$
Ministère de la culture du Québec	119 688 \$	27 253 \$
Conseil des Arts du Canada	107 981 \$	66 950 \$
Emploi-Québec (CQRHC)	19 500 \$	
Service Culture Montréal	7 000 \$	3 000 \$
Emploi-Québec (CCC)	26 145 \$	11 200 \$
Conseil des Arts du Maurier	6 000 \$	
Cotisations annuelles	35 401 \$	39 178 \$
Publicité	8 043 \$	
Inscription et abonnement	6 235 \$	4 322 \$
Intérêts	6 437 \$	4 536 \$
Divers	6 953 \$	1 971 \$
TOTAL DES REVENUS	565 588 \$	443 016 \$
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	183 456 \$	162 142 \$
Conception	12 242 \$	5 494 \$
Frais de production	5 469 \$	3 496 \$
Soutien aux diffuseurs	97 190 \$	100 246 \$
Loyer, électricité et entretien	18 315 \$	17 900 \$
Assurances	1 653 \$	1 032 \$
Taxes, permis et cotisation	331 \$	1 063 \$
Frais de location	8 573 \$	5 135 \$
Frais de classes d'entraînement	35 917 \$	24 492 \$
Frais de déplacement	11 974 \$	8 628 \$
Frais de voyages et séjours	8 824 \$	2 468 \$
Frais de représentation	9 449 \$	4 994 \$
Services professionnels	92 848 \$	41 213 \$
Assemblée générale et réunion	1 392 \$	2 801 \$
Publicité et promotion	9 753 \$	11 079 \$
Congrès, colloques et associations	440 \$	2 291 \$
Impression	22 691 \$	9 327 \$
Frais de bureau	6 993 \$	3 995 \$
Matériel informatique	4 244 \$	3 228 \$
Poste et messagerie	12 650 \$	10 592 \$
Téléphone	5 088 \$	4 752 \$
Honoraires professionnels	7 092 \$	5 913 \$
Frais AGA - ateliers	1 568 \$	1 425 \$
Intérêts et frais bancaires	1 212 \$	1 117 \$
Divers	3 855 \$	
Amortissement des immobilisations	2 323 \$	7 915 \$
TOTAL DES DÉPENSES	565 542 \$	442 738 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	46 \$	278 \$

Tableau des adhésions depuis 1994

ADHÉSIONS RQD	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99-2000
ORGANISMES						
Compagnies	n/d	23	25	24	24	32
Diffuseurs	n/d	4	3	4	3	5
Écoles de danse	n/d	1	3	4	4	3
Associés	---	---	---	1	2	2
SOUS-TOTAL ORGANISMES	19	28	31	33	33	42
MEMBRES INDIVIDUELS						
Membres						
Interprétation	n/d	112	122	124	128	149
Formation	n/d	98	99	106	107	88
Création	n/d	58	61	57	61	53
Administrateurs à la pige	n/d	7	8	---	---	---
sous-total membres	156	275	290	287	294	290
Membres individuels associés						
Intermédiaires	8	28	55	61	63	62
Étudiants	8	6	8	10	16	28
Soutiens	0	4	2	4	3	1
sous-total membres associés	16	38	65	75	82	91
SOUS-TOTAL MEMBRES INDIVIDUELS	177	318	360	367	378	381
GRAND TOTAL	196	346	391	400	411	423

Les membres honoraires n'apparaissent pas dans ce tableau.